

LE PETIT VILLENEUVOIS

BULLETIN MUNICIPAL

1^{er} trimestre 2023



LA CHASSE AUX ŒUFS

10 avril pour les
3/11 ans



COMMÉMORATION DU 8 MAI

11h Place de l'église

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

FORUM DES ASSOCIATIONS ET FEUX DE LA SAINT-JEAN

Samedi 24 juin
au Stade



JEUX INTERVILLAGES

Samedi 1 juillet

À Bornel

LE MOT DU MAIRE



Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,

Le budget 2023 a été voté le 29 mars lors d'un Conseil Municipal. Cette année encore il est raisonné et raisonnable en fonction des rentrées financières de la commune.

Nos investissements se portent sur l'agrandissement du centre périscolaire et sur le réaménagement de la grande rue, c'est-à-dire l'enfouissement des réseaux électriques d'éclairage public et de téléphone sans oublier la fibre optique, travaux préliminaires à la réfection de la voirie par le Conseil Départemental. Nous menons une réflexion pour la sécurisation de cette rue. Voilà pour les postes importants.

L'inspection académique nous a informés de l'ouverture d'une classe pour la rentrée 2023/2024. La classe a été rénovée l'année dernière. Pour 2023 le mobilier et le matériel nécessaire ont été commandés afin d'accueillir dans de bonnes conditions les nouveaux élèves.

Nous allons aussi terminer le passage en LED des bâtiments communaux, ainsi que de l'éclairage extérieur de l'église pour pallier à l'augmentation des prix des énergies.

Lors du Conseil Municipal, j'ai proposé à vos élus de ne pas augmenter les taux des impôts, ils m'ont suivi à l'unanimité, je les remercie pour ce vote et pour leur implication au sein du Conseil Municipal.

Dernière chose moins agréable, le département est placé en restriction sur l'usage de l'eau à compter du 22 mars. Nous arrivons à l'été et je vous invite à participer aux nombreuses manifestations municipales et associatives qui contribuent au bien vivre ensemble.

Christian NEVEU



VIE MUNICIPALE

2

ACTUALITÉS
BRÈVES

Inscription en mairie :



A partir du 1^{er} juillet, vous êtes invités à utiliser les containers d'apport volontaire.



La Communauté de Communes met à disposition une subvention (limitée aux 100 premiers dossiers), destinée aux habitants des Sablons afin de favoriser la réutilisation d'eau de pluie !

Faites subventionner l'achat de votre récupérateur d'eau de pluie d'une contenance minimale de 500 litres, à hauteur de 80% du montant TTC (plafonné à 200€).

Renseignements :
<http://cc-sablons.com/>



Mesures de restrictions à respecter

Niveau alerte

Par arrêté, des restrictions d'eau s'imposent à partir du 22 mars. Informations sur INTRAMUROS ou le site Internet de la commune.



En toute transparence, vos élus vous rendent compte :

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le compte administratif 2022.
- De ne pas modifier les taux d'imposition en 2023.
- D'approuver le budget 2023.
- D'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking du centre-bourg.
- De signer une convention avec le Conseil Départemental pour les contes d'automne.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont consultables sur le site Internet de la commune, rubrique LA VIE MUNICIPALE :

www.villeneuve-les-sablons.fr

ÉCOLES

Lundi 6 février 2023, le comité d'administration spécial départemental s'est réuni pour mettre au point la carte scolaire 2023. Il a décidé d'une ouverture de classe pour la rentrée de septembre 2023.

Notre village comptera 6 classes pour accueillir les élèves et un nouveau professeur viendra rejoindre l'équipe enseignante.



**A NOTER SUR
VOTRE AGENDA**

La chasse aux oeufs

Lundi 10 avril
Bois de la Gloriette

Commémoration du 8 mai

Rendez-vous à 11h00
Place de l'église

Forum des Associations et Feux de la Saint-Jean

Samedi 24 juin
Concert, repas musical
À partir de 16h00
au Stade



LES VŒUX DU MAIRE

Des vœux, un bilan et des projets. Pour le retour de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, qui n'avait pu avoir lieu depuis deux ans à cause de la crise sanitaire, le rendez-vous était donné pour la première fois ce vendredi 6 janvier, dans la nouvelle salle des fêtes Villa Nova. Rappelons que cette dernière a été financée en totalité par la Communauté de Communes. C'est devant une belle assemblée que Christian Neveu entouré des membres de son équipe municipale, a prononcé son discours, en présence des conseillers départementaux, Frédérique Leblanc et Bruno Caleiro. Il a fait une rétrospective des réalisations les plus marquantes de l'année écoulée avant d'évoquer les projets à venir.

Parmi les réalisations menées en 2022, citons l'installation de la vidéoprotection des neuf caméras reliées au centre de supervision urbain de Méru. Il y a eu aussi une création de classe numérique avec un écran tactile et 12 tablettes avec claviers. L'école est également prête à recevoir les nouveaux enfants à la rentrée puisqu'une classe a été totalement rénovée et son mobilier commandé.

Parmi les travaux prévus : Le projet d'agrandissement du Centre de Loisirs, l'enfouissement des réseaux électriques d'éclairage public et France Télécom dans la Grande Rue, entre la rue du Stade et de la Gloriette. Une borne de recharge électrique sera installée sur le parking de la salle des fêtes du Centre-Bourg.

En matière d'éclairage public, une double économie est réalisée du fait que la totalité de la commune soit passée en LED et que nous avons fait le choix de réduire l'intensité lumineuse de 50% de 23h à 6h.



MAISONS ILLUMINÉES

Le jury a récompensé trois familles pour avoir revêtu leurs maisons de belles illuminations et décorations. Pour clôturer la cérémonie des vœux de Villeneuve les Sablons vendredi 6 janvier, le Maire Christian Neveu et son adjointe Lydia Oeuvarard, ont remis les prix du concours des maisons illuminées. Dans le contexte actuel de la période des fêtes de fin d'année, voir des maisons scintiller et des décors apporter une ambiance féerique dans la commune, procure de la gaieté et met du baume au cœur à tous. Les participants hors concours pour avoir déjà remporté les prix au cours des trois années précédentes ont néanmoins maintenu un haut niveau de qualité pour leurs réalisations.



Le jury est passé le 22 décembre pour contempler 15 maisons illuminées et 37 maisons décorées.

1^{er} prix : Mr et Mme GROSSEMY
 2^{ème} prix : Mr et Mme DESPLANQUE
 3^{ème} prix d'encouragement : Mr et Mme BONVOISIN

Le maire a par ailleurs salué tous les bénévoles qui se sont impliqués dans la réalisation du Village de Noël.



REMERCIEMENTS CHANTIER CITOYEN

Nous sommes prêts pour la 3^{ème} édition du **chantier citoyen village de Noel 2023**.

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de celui-ci et avoir des informations,

faites le savoir en adressant un mail à : ingridberbion.mairievls@orange.fr

Nos besoins seraient de récolter un maximum de matières premières :

- boites de conserve,

- pommes de pin,
- grillage à poule,
- journaux,
- bois divers,
- colles diverses,
- guirlandes lumineuses ou décoratives
- peintures,
- boules,
- coton,
- ficelles,
- rubans,
- boutons,
- boîtes à chaussures et diverses,
- divers vêtements pour les bonshommes de neige
- bombes à neige argentées ou dorées,
- papier cadeau,
- polystyrène,

Déposez-les à la mairie

Ne jetez pas



Merci pour votre participation

Pour les matières premières encombrantes prenez RDV auprès du secrétariat de mairie



VITRINE DE L'HISTOIRE



La vitrine de l'histoire rouvrira ses portes les samedi 15 avril,13 mai,10 juin de 9h30 à 12h00. Les fascicules « **LE SAVIEZ VOUS** » tome 1 et 2 sont disponibles en mairie. En feuilletant ceux-ci et en vous promenant dans les rues vous pourrez découvrir notre village d'antan de « la Villeneuve le Roy » Nous espérons pouvoir échanger avec vous sur l'histoire de notre commune. Si vous êtes en possession de documents ou photos, faites le savoir et nous conviendrons d'un rendez-vous.

ingridberbion.mairievls@orange.fr – 06.09.06.08.14.

Afin de mettre en place la nouvelle exposition et des « Objets de notre histoire » nous recherchons : ancien téléphone, fer à repasser, lampe à pétrole, boulier, ardoise, parapluie, moulin à café, paire de ciseaux, chandelier, balance avec poids, pendule, etc ... Merci par avance de vos dons.





GALETTES

La traditionnelle « **galette des rois** » offerte par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est déroulée ce dimanche 23 janvier dans la nouvelle salle Villa Nova. Le Maire Christian Neveu et les membres du CCAS ont accueilli 66 seniors.

Cette après-midi festive était animée par « Catymini ». L'animatrice a invité quelques seniors à des démonstrations de danse, ce qui a ravi les spectateurs. Elle a repris le répertoire d'Anny Cordy permettant à chacun d'oublier les petits maux quotidiens. Quelques danses ont suivi, la joie et la bonne humeur ont rythmé ce rendez-vous traditionnel.

La dégustation de la galette et de la glace accompagnées de cidre et de pétillant a permis d'échanger dans une ambiance très sympathique et conviviale. Les reines et rois couronnés ont été récompensés. Les dames ont reçu une boîte de chocolat et les messieurs une bouteille de vin. Les aînés sont repartis en fin d'après-midi heureux d'avoir pu partager ce moment de détente et de distraction et attendent déjà avec impatience le prochain rendez-vous du CCAS.

Onze galettes individuelles ont par ailleurs été livrées à domicile, aux personnes fragilisées ou dans l'incapacité de se déplacer.



Un peu d'humour :



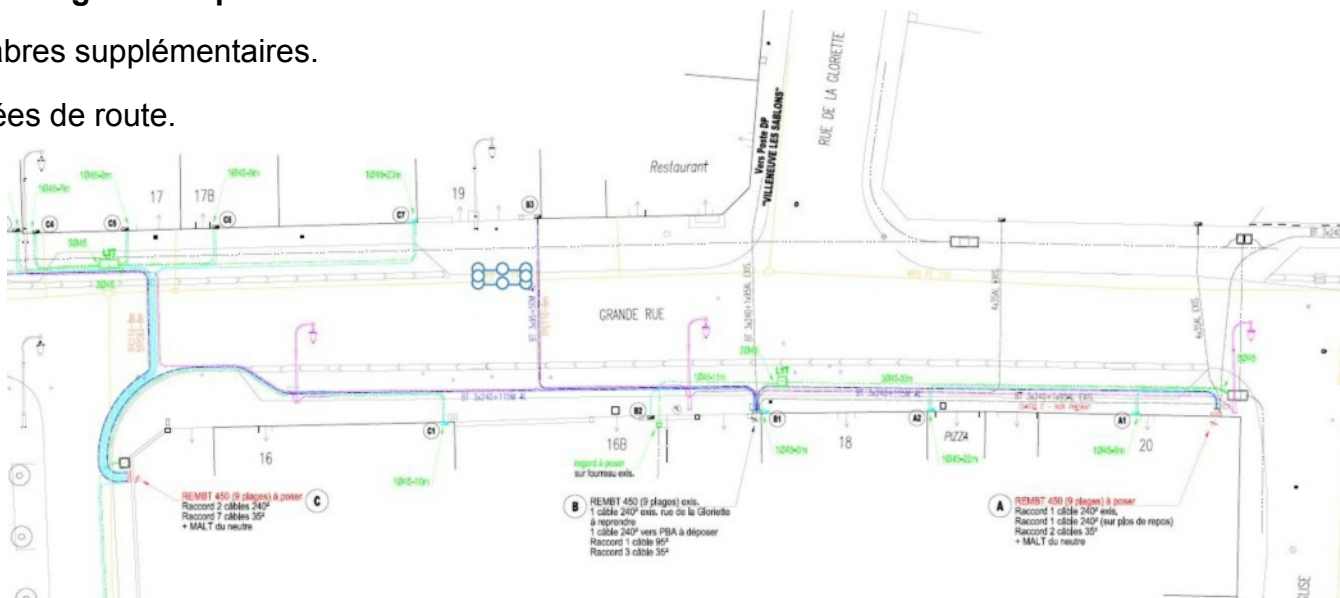


TRAVAUX GRANDE RUE

La commune engage les travaux d'enfouissement des réseaux de la Grande Rue entre la rue de l'église et la rue du stade. Ces travaux ont été présentés aux riverains concernés le jeudi 30 mars dans la salle du Conseil et des Cérémonies.

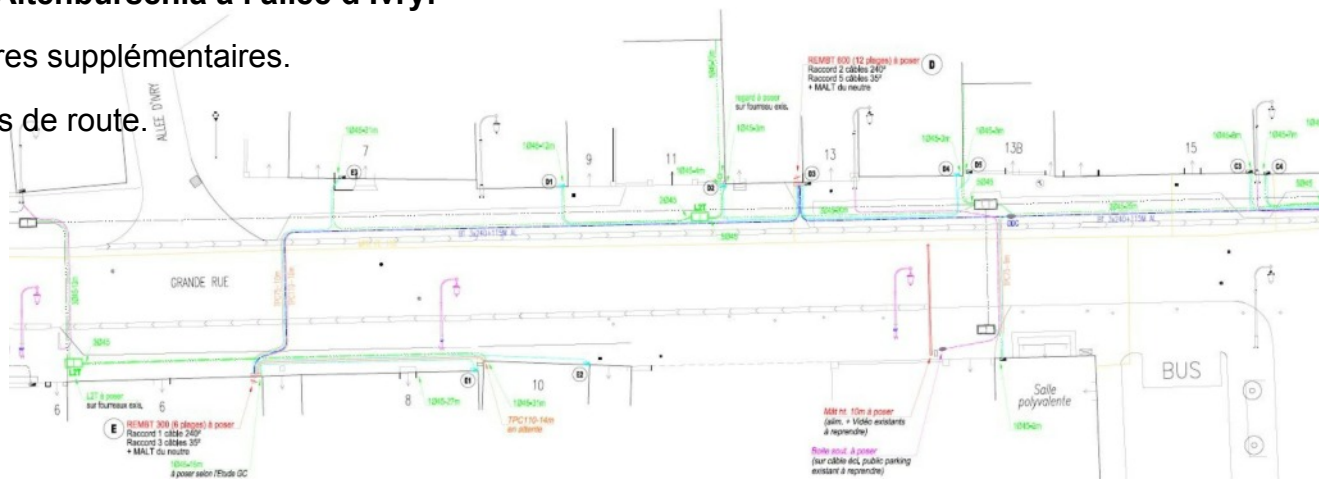
De la rue de l'église à la place Altenburschla:

- 3 candélabres supplémentaires.
- 6 traversées de route.



De la place Altenburschla à l'allée d'Ivry:

- 3 candélabres supplémentaires.
- 3 traversées de route.



La seconde phase prévue est celle consacrée aux réseaux des eaux pluviales qui sera réalisée par la Communauté de Communes des Sablons avant la fin de l'année 2023.

Une étude a été lancée pour la dernière phase qui concerne la rénovation du tapis de la Grande Rue dans son intégralité et de ses abords (en 2024).

Les radars pédagogiques vont nous être d'une précieuse aide afin de déterminer la vitesse des véhicules qui arrivent de Beauvais ou de Pontoise.

Le coût du tapis de la route sera prix intégralement en charge par le Conseil Départemental de l'Oise. En revanche les abords sont à la charge de la commune.





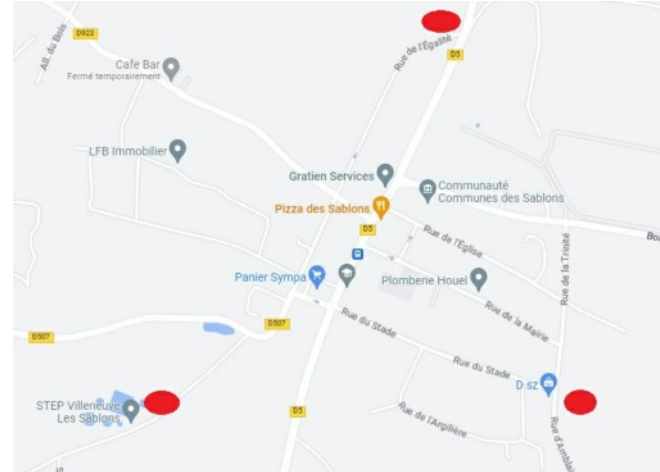
LE VERRE SE MET AU VERT

Vous devrez déposer vos verres dans les points d'apport volontaire (PAV) à partir du 1^{er} juillet 2023. 3 points d'apport volontaire (point rouge sur la carte) seront installés sur la commune durant le premier semestre 2023:

- Au cimetière.
- À la station d'épuration.
- A la salle Villa Nova.

La collecte des PAV se fera dès que leur capacité aura atteint un taux de remplissage de 80%. Des sondes permettant de mesurer en temps réel leur remplissage seront donc installées dans chacun des PAV. Ce procédé permettra de limiter le nombre de passages du camion et donnera la possibilité aux usagers de déposer leurs verres dès que nécessaire sans contrainte de jour ni d'horaire.

Pour rappel, l'organisation des ramassages des ordures ménagères est de la responsabilité de la Communauté de Communes des Sablons.



VIDEOPROTECTION

Depuis le 14 mars la vidéo-protection est opérationnelle.

Les neuf caméras implantées sur la commune sont reliées à un serveur se trouvant en mairie dans une pièce sécurisée.

Seuls trois élus sont habilités par la préfecture à utiliser ce matériel et visionner les enregistrements.

Il est important de rappeler que toutes les zones privées telles que les fenêtres et jardins sont floutées et donc l'intimité est préservée.

Ce dispositif est également présent au Centre de Sécurité Urbain de la commune de Méru permettant à son opérateur de déclencher une intervention de la Police Municipale en cas de besoin.

Pour rappel une caméra est implantée aux entrées de village, soit six au total.

Une sur la mairie permettant de couvrir la place, l'école et la salle du centre bourg. Une couvrant le tennis et la halle des loisirs. Une sur la salle Villa Nova et sur le city stade.

Prochainement une dixième sera installée chemin des Artisans permettant de couvrir le dit chemin et l'atelier communal.

Il est également à remarquer que depuis l'entrée en exercice de la Police Municipale sur la commune nous avons moins d'incivilités.

L'ensemble de ces mesures a un effet bénéfique sur le bien vivre ensemble.



Pour votre sécurité,

**VILLE PLACÉE SOUS
VIDÉO PROTECTION**

POLICE MUNICIPALE

03 44 52 35 20

Code de la sécurité intérieure
Articles L225-1 à L225-9, L251-1 à L251-5 et R251-1 à R251-4



• Des charges courantes maîtrisées

Les charges à caractère général : il s'agit des fournitures administratives et des écoles, de l'eau, des énergies, des entretiens des bâtiments et des routes, des assurances, des fêtes et cérémonies et du Centre de Loisirs principalement.

Les autres charges : il s'agit des indemnités des élus, du CCAS et des subventions aux associations et à la coopérative scolaire.

Les charges financières : il s'agit des intérêts des emprunts contractés par la commune.

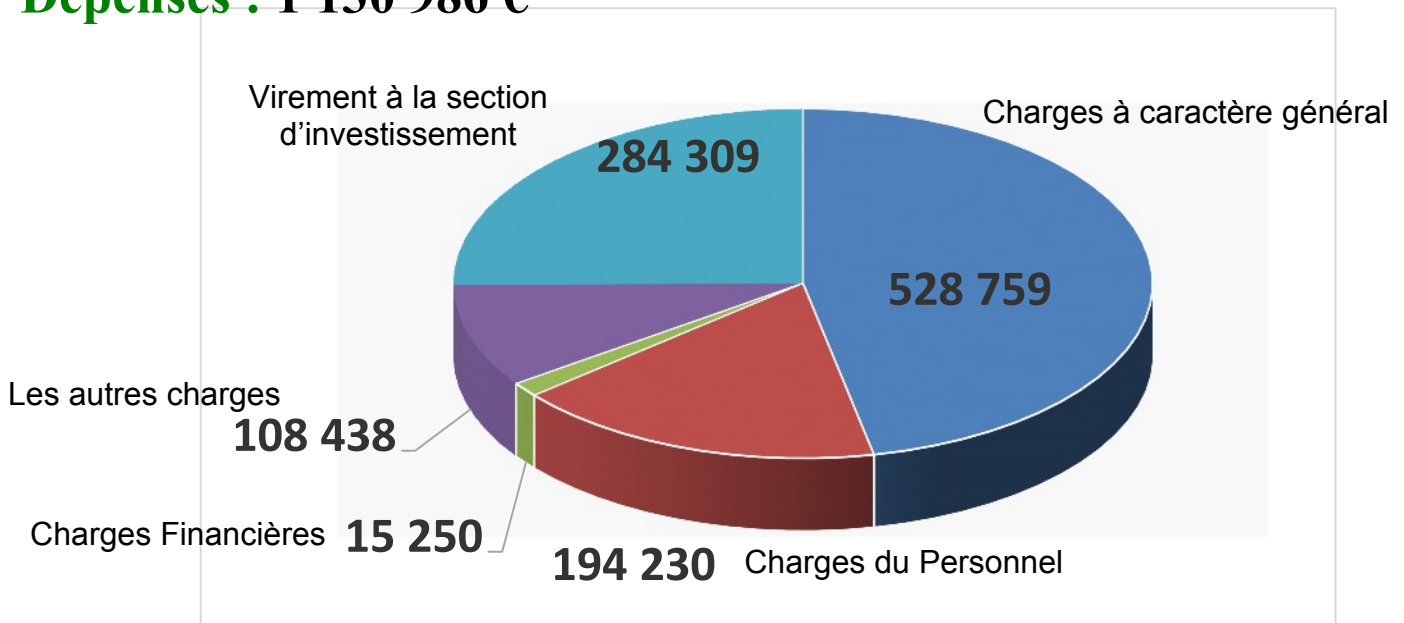
Les charges du personnel : il s'agit des salaires et des charges pour les 6 agents communaux.

• Les principales hausses des dépenses :

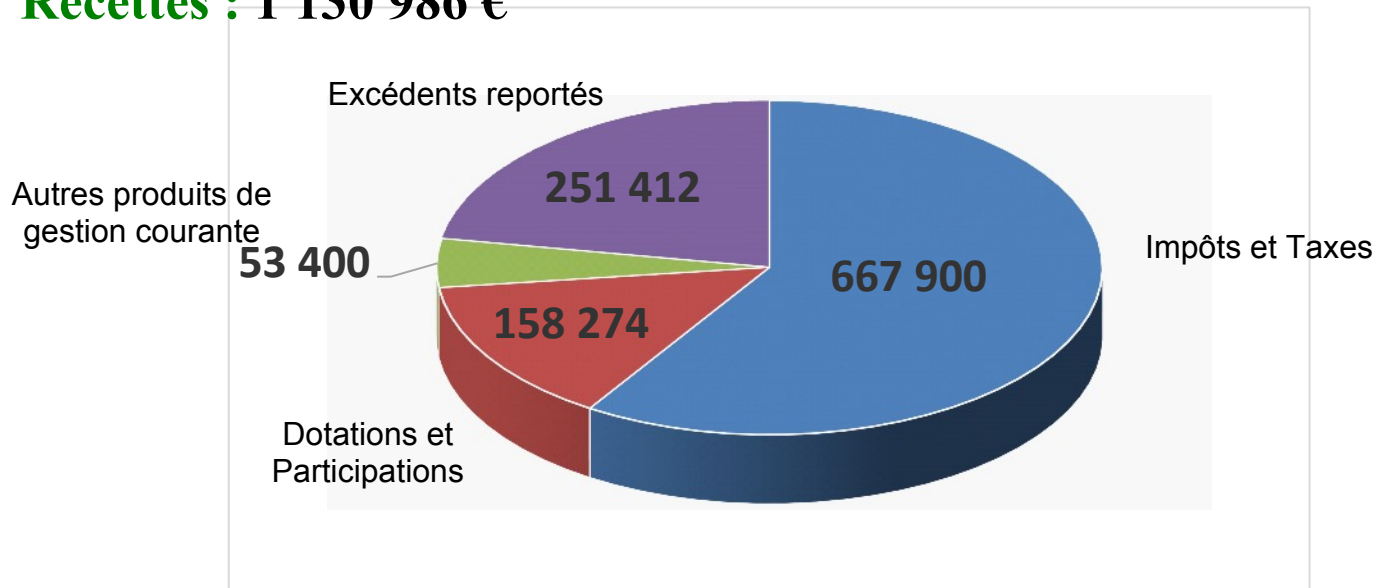
Le chauffage : + 90 000€

Le Centre de Loisirs : + 30 000€

Dépenses : 1 130 986 €



Recettes : 1 130 986 €





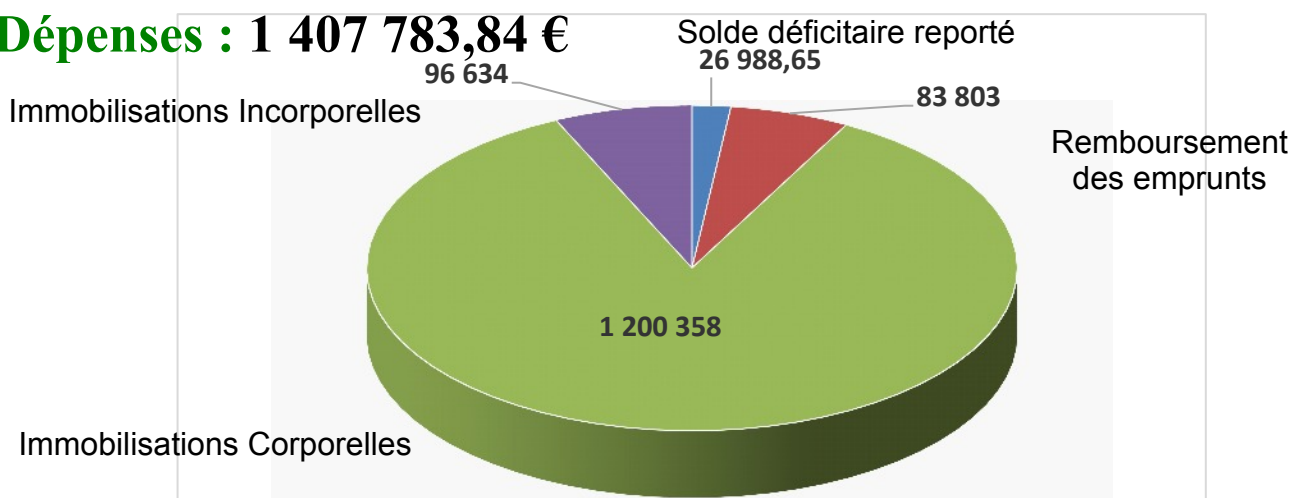
Les principaux investissements réalisés en 2022 à solder en 2023 :

- Équipements d'une classe numérique avec écran interactif pour 12 600€ TTC subventionnés à hauteur de 70% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 3 780€ TTC.
- Passage de l'éclairage public en LED pour 84 000€ TTC subventionné à 80% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 16 800€ TTC.
- La vidéoprotection pour un montant de 86 040€ TTC subventionnée à 80% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 17 208€ TTC.
- Agrandissement du Centre de Loisirs pour un montant de 912 000€ TTC subventionné à 80% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 182 466€ TTC.

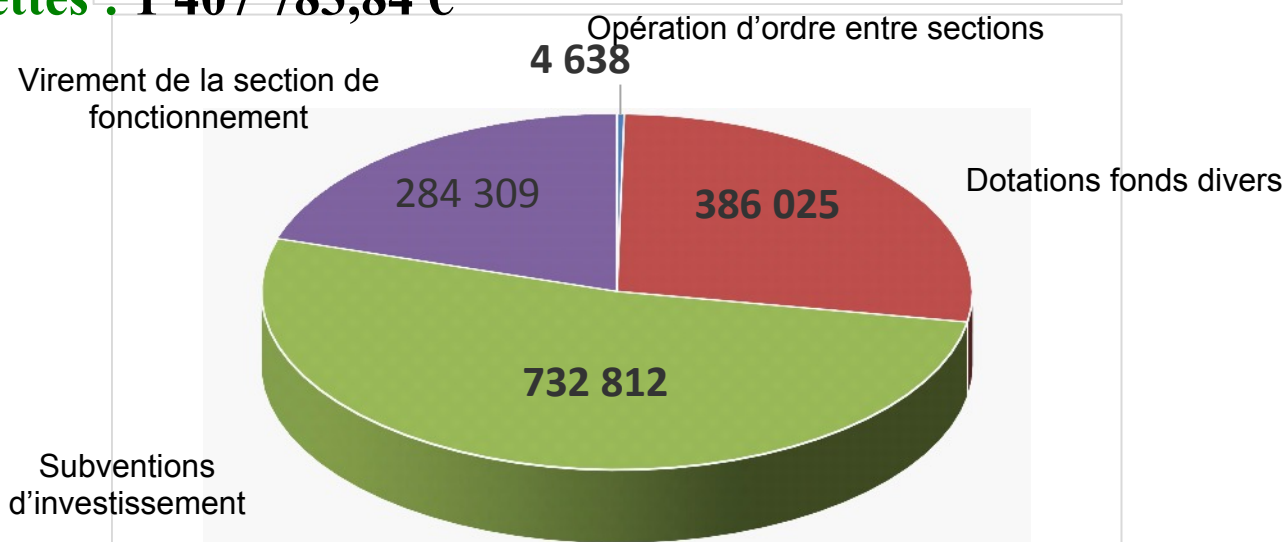
Les principaux projets d'investissement 2023 :

- Achat d'un véhicule communal pour 30 135€ subventionné à 80% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 5 022€.
- Achat du mobilier pour la nouvelle classe pour 12 000€ TTC.
- Travaux de voirie de la Grande Rue pour 142 773€ TTC.
- Mobiliers divers et travaux de rénovation du mur du cimetière : 50 220€ TTC
- Travaux d'enfouissement Grande Rue pour 84 000€ TTC subventionné à hauteur de 40 065€.

Dépenses : 1 407 783,84 €



Recettes : 1 407 783,84 €





LA RETROSPECTIVE DES ATELIERS DE SCRAPBOOKING, dans le cadre de LA MAISON POUR TOUS, a eu lieu à la Bibliothèque de Villeneuve Les Sablons. Plusieurs ateliers de scrapbooking se sont déroulés tout au long de l'année, animés par Nathalie DUPRE, de la Société STAMPIN-UP. Ces moments de détente sont toujours un réel plaisir pour tous, petits et grands.

Le MERCREDI 2 MARS 2022, nous avons organisé un atelier de scrapbooking sur le thème de Pâques, les enfants et les adultes ont pu réaliser une boîte à explosion ou bien une magnifique carte pop-up à poser ou à envoyer. Les petits lapins et canards étaient de sortie ! Sans oublier les petits œufs en chocolat bien-sûr !



Le MERCREDI 15 JUIN 2022, les participants ont pu réaliser au choix, une boîte porte-clefs ou une carte à l'occasion de la Fête des Pères. Chacun y va de son imagination et cela donne des créations très chouettes.



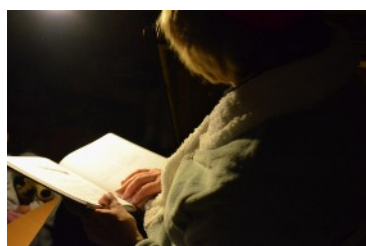
Le MERCREDI 19 OCTOBRE 2022, il s'agissait de faire un beau chapeau de sorcière, très bien décoré, qui a fait son effet auprès des enfants ou une petite carte lumineuse très sympa aussi, pour honorer Halloween.



Et enfin, le MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2022, nous avons pu fabriquer une magnifique boîte avec gnome bondissant ou une jolie carte porte-billets dans les tons de Noël, bien-sûr !



Ces ateliers coûtent 8 euros, matériel compris. Il y a toujours une petite collation offerte par les bénévoles ou par la Mairie. Alors si vous aimez la convivialité, le partage, le découpage, le coloriage, le collage, etc... n'hésitez plus, venez participer avec nous et vous passerez un bon moment !



SOIREE PYJACONTES à la Bibliothèque

Ce samedi 21 Janvier 2023, la Bibliothèque de Villeneuve les Sablons participait pour la seconde fois à **LA NUIT DE LA LECTURE**.

A partir de 18h00, les petits et les grands ont pu écouter des histoires, racontées par les bénévoles de la bibliothèque. Cette année, le thème national était « LA PEUR ».

Les doudous, oreillers et pyjamas étaient de sortie. Et c'est dans une ambiance douce et feutrée que les histoires ont su ravir les petites et les grandes oreilles.

A recommencer l'année prochaine les enfants !! Merci aux participants (20 enfants et quelques parents), et également à Lydia, Maire Adjointe, de nous avoir accompagnés dans cet événement.



L'équipe des bénévoles



La MPT vous propose tout au long de l'année des activités telles que :

- Atelier petite enfance
- Scrapbooking avec Nathalie au sein de la bibliothèque
- Patchwork avec Geneviève au sein de la maison des associations
- Cartonnage ou Upcycling (selon la demande) avec Thalie de la Palette Verte au sein de la maison des associations

Si vous êtes intéressés, envoyez vos coordonnées à ingridberbion.mairievls@orange.fr

Atelier créatif avec la MPT:

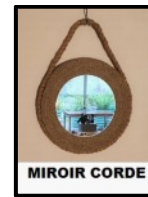
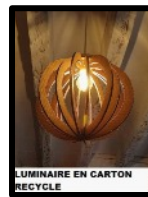
Comment transformer un vieil emballage en carton, un pot ou conserve vide, du papier journal, des magazines etc. destinés à la poubelle en un magnifique meuble utile ou objet de décoration qui embellira votre intérieur ? En suivant les ateliers de **La Palette Verte** :

Vous pourrez réaliser votre propre objet, bijou ou meuble en carton recyclé à partir d'un modèle que vous aurez dessiné vous-même ou bien en suivant les gabarits dont je dispose : à vous de choisir ! Nul besoin d'achat de matériel car tout est compris dans le tarif. Venez juste avec votre bonne humeur et votre créativité !!

Réservation au : 06 80 88 32 75

Mail : lapaletteverte@gmail.com

FB: <https://www.facebook.com/lapaletteverte>



Atelier Patchwork avec la MPT:

Nous, les patcheuses, (ou quilteuses) nous nous retrouvons à la maison des associations le 2ème et 4ème samedi du mois afin de compléter notre collection de blocs qui maintenant sont assemblés pour former le top.

Une toute jeune patcheuse de 10 ans nous a rejoint pour découvrir cet art textile. C'est avec application et patience qu'elle construit son ouvrage.

Un autre projet est à l'étude mais encore.... top secret

Ce bloc appelé la baratte :



blocs assemblés pour former le top :



Ce patch est celui de notre très jeune patcheuse de 10 ans :



Atelier Petite Enfance de la MPT:

Les ateliers se déroulent avec succès, les enfants et les mamans sont très contents de se retrouver pour faire des activités. Les enfants découvrent la sociabilité avant l'entrée en maternelle, tout en réalisant des créations artistiques et en faisant des jeux diversifiés.

Atelier pour Halloween



Séance lecture de contes avec Alexie Leclerc



Atelier pour Noël





S'engager pour une association va vous permettre d'élargir votre réseau grâce à de nombreuses rencontres avec des personnes qui partagent les mêmes valeurs ou les mêmes envies que vous. En tant que bénévole, vous allez vous sentir utile et vos missions donneront du sens à votre vie.

La commune de Villeneuve les Sablons soutient au quotidien les associations du village en mettant à disposition la Maison des Associations, la salle du centre-bourg, la salle polyvalente, la halle et le stade. Elle les subventionne également en fonction de leurs activités et leurs participations à la vie communale. Pour cela un dossier de demande de subvention doit être déposé avec le compte administratif de l'année précédente (N-1), le budget prévisionnel de l'année en cours et la copie de comptes bancaires au 31/12/N-1. Alors n'hésitez plus ! Rejoignez une ou plusieurs associations. Toutes les informations sont sur le site Internet de la commune.



A . P . E .



En ce début d'année 2023, l'APE a organisé deux box goûter ainsi qu'une distribution gratuite de crêpes à l'occasion de la Chandeleur, moment très apprécié de nos petits gourmands ! Puis le 25 mars nous avons fêté le retour du printemps à travers une après-midi placée sous le signe de l'amusement.



Au programme : barbe à papa, tirs au but, plantation et plusieurs courses de brouettes qui ont ravis petits et grands.

A l'occasion de cette journée, l'APE a eu l'opportunité de collaborer avec le club de foot de notre village : l'AS la Drenne Villeneuve les Sablons. Un énorme merci à eux pour leur animation et collaboration le jour J ! Et merci à tous d'être venus partager ce moment de convivialité malgré une météo capricieuse.

Maintenant, nous donnons rendez-vous aux enfants le 7 avril pour leur offrir du chocolat de Pâques en partenariat avec l'école.

Mais il y a une date à ne pas oublier et c'est celle de la **KERMESSE** qui est programmée **le 18 juin 2023** ! Sans vous dévoiler le programme, nous pouvons vous dire que cette année nous innovons. Nous vous y attendons donc tous (petits et grands, jeunes et moins jeunes) pour fêter la fin de l'année dans le rire et la bonne humeur !

L'équipe APE

Concours des petits champions de lecture

Les élèves de la classe CM1/CM2 de l'école de Villeneuve sont inscrits dans le jeu concours des « Petits Champions de la Lecture », organisé sous le parrainage du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, ainsi que du Ministère de la Culture. Cette année, 5 147 classes sont inscrites. Ce jeu vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur, à son partage et invite les enfants à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, un texte de leur choix, face à un public.

L'organisation se fait en quatre étapes. Pour la première, les élèves se sont entraînés pour présenter un texte devant un jury réuni à la bibliothèque le 20 janvier dernier. C'est Mme Suzette Sauvegrain, bénévole à la bibliothèque, qui a officié avec les deux enseignantes Mme Biaudis et Mme Chazeau dans le choix difficile du Petit Champion de lecture. À l'issue de cette première épreuve, Margaux Benti a été choisie comme Petite Championne de la classe pour se présenter à la seconde étape départementale qui a eu lieu le samedi 11 mars dernier à Chantilly. Parmi les 13 candidats du département de l'Oise, c'est Margaux qui a recueilli les adhésions du jury pour sa belle interprétation de « La drôle d'histoire des enfants Raspail » de Véronique Petit. Les membres du jury étaient composés d'Élus de la ville de Chantilly, Bibliothécaires, Professeurs et Olivier Muller, un des auteurs de la BD Anatole Latuile.



Margaux participera donc à la troisième étape, la finale régionale, qui aura lieu à Lille, le mercredi 3 mai prochain. Bravo à Margaux pour ce beau parcours et chacun lui adresse ses encouragements de soutien pour qu'elle puisse parvenir à la finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien.



LES FLEURS DES CHAMPS



En janvier, trente personnes se sont régalingées avec un bon bourguignon à la brasserie des Sablons de Villeneuve. Nous avons refusé des inscriptions faute de place, mais nous renouvellerons pour contenter tout le monde.

Notre assemblée a connu un franc succès, comme chaque année, (94 présents ou représentés), ce qui prouve l'intérêt de nos adhérents pour leur association.

Ce premier mardi de février, nous avons eu l'immense plaisir de fêter les 99 ans de notre doyenne qui a toujours bon pied, bon œil et manie les cartes avec virtuosité. L'amitié et la solidarité conservent le bien être et permettent ces agréables moments !



La situation de ces dernières années a bousculé beaucoup de choses, pour autant, notre belote de février a été une réussite avec 26 équipes de joueurs. Monsieur Martinez Christian de Villeneuve et son beau-père ont gagné les jambons !



En février, nous avons fait une sortie très appréciée à Thoiry. Saison un peu fraîche pour voir tous les animaux, mais nous attendions le crépuscule pour admirer les innombrables décorations des lumières sauvages, tout en étant bercés par les bruits de la faune. Ce fut un ravissement pour tous.

Dernièrement, après-midi récréatif et plein de gaieté en région parisienne. C'était un plaisir pour les oreilles ainsi que le rappel des années passées avec des chanteurs et danseurs qui ont mis une ambiance explosive.

Nous rappelons que l'adhésion à cette association est ouverte à tous sans limite d'âge...

Annick Duchâteau présidente



PARTAGE LOISIRS CULTURE



L'association Partage Loisirs et Culture (PLC) a proposé un séjour en Hollande du 23 au 25 mai 2023, malheureusement en raison du peu de participants (11): nous avons dû annuler ce voyage. Lors de l'assemblée générale de l'association qui s'est déroulée le lundi 6 mars à 14h à la maison des associations 20 adhérents étaient présents. .

A cette occasion des propositions ont été évoquées :

Une croisière fluviale sera proposée au mois de mai et en juin une visite du « Famillistère de Guise» (Aisne)

Si vous êtes intéressés se rapprocher de la présidente Lydia OEUVRARD 0682166199 ou lydia.oeuvrard60@free.fr



TENNIS CLUB

Les beaux jours arrivent bientôt !!

Pour 20€/an, toute la famille peut avoir accès au terrain de tennis.

Pour toute adhésion une clé vous sera fournie.

Inscription: tcvls@yahoo.fr





LE JUMELAGE



Que s'est-il passé le samedi 25 mars au soir ? La traditionnelle choucroute organisée par l'association jumelage de VLS-Altenburschla (Allemagne). Une fois de plus nous n'avons pas pu tous vous accueillir car le nombre de place est limité. Tôt le matin, les adhérents se sont retrouvés pour préparer la salle, éplucher les patates et faire en sorte que les 90 convives repartent repus et satisfaits.

Repus, ils l'ont été et satisfaits sans aucun doute : Ils ont chanté et dansé sur des airs de musique Pop et Disco proposés par nos DJ « Alain et Christian Jack ». Cette soirée restera encore une fois dans les mémoires et il faut admettre que nos cuistots « Philippe et Jean-Louis » sont vraiment au mieux de leur forme et cette soirée festive nous fait oublier pour quelques instants les soucis quotidiens de la vie.

Je remercie encore toute l'équipe qui a fait de cette soirée une réussite. N'oubliez pas le **18 novembre** : la prochaine choucroute !

Les premiers inscrits seront les premiers servis.

La présidente Danielle Puissant



AS LA DRENNE VLS

L'hiver touche déjà à sa fin ! L'A.S LA DRENNE/ VILLENEUVE LE SABLONS n'a pas vu le temps passer. Il y a eu, des plateaux, des matchs et bien sûr les entraînements parents/enfants où petits et grands se sont affrontés !

Notre équipe féminine est en quart de finale de la coupe de l'Oise et rencontre de très belles équipes dans le championnat.

Le printemps est là et le stade très souvent occupé. Tous les supporters sont les bienvenus pour les plateaux de nos jeunes le samedi matin 10 h 30 et les matchs de l'équipe féminines le dimanche matin 10 h 30 . Pour les frileux, les amateurs de café ou de chocolat chaud, notre buvette est ouverte (dont les bénéfiques servent à financer le goûter des plateaux jeunes).



Le samedi 25 mars Olivier et David ont passé un bon moment en participant à la fête de printemps de l'APE, concours de tir au but sur notre bêche au programme.

Vos enfants veulent faire du foot et ne sont pas encore inscrits ! N'hésitez pas à passer le mardi de 18h00 à 19h30 pour plus d'informations.



Être dans un appartement ou dans une maison individuelle, le **bien vivre ensemble est indispensable**.

L'**incivilité** est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

Être **responsable** de notre chien et apprenons lui le caniveau ou bien utilisons des sachets de ramassage.



Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif quelle que soit leur provenance, tels que ceux produits par : l'usage de tous les appareils de diffusion sonore, la réparation ou le réglage de moteurs, l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice ...

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30.

**CES TRAVAUX SONT INTERDITS
LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRIÉS.**

Retrouvez les arrêtés municipaux sur
le site Internet de la commune,
Rubrique La Vie Communale sur :

www.villeneuve-les-sablons.fr



ÇA SE TROUVE PRÈS DE CHEZ VOUS

Je m'appelle Elodie REQUENA et je suis la fondatrice de La Fabrique de Lou. Nous habitons à Villeneuve les Sablons avec mon conjoint depuis bientôt 4 ans. Nous avons choisi Villeneuve car le village nous offre un équilibre de vie personnel et professionnel.

Ancienne conductrice de travaux en menuiserie, j'ai rendu mon mètre et mes chaussures de sécurité qui m'ont suivie pendant 6 ans pour vivre ma vie de jeune maman dans le calme et la sérénité.

J'ai décidé de créer ma micro entreprise dans le but de trouver un accord entre ma vie professionnelle et ma vie personnelle.

La Fabrique de Lou est une boutique en ligne proposant des accessoires et des vêtements pour bébé et pour maman. Ils sont conçus à la main avec des tissus biologiques et oeko-tex.

J'ai fait ce choix afin de les protéger des substances nocives présentes dans notre environnement quotidien.

Actuellement mes créations sont visibles sur les réseaux sociaux comme Facebook (@La Fabrique de Lou) et Instagram (@lafabriquedelou) et une boutique en ligne est en cours de création sur laquelle vous pourrez retrouver toutes mes créations. En attendant il est possible de me contacter par mail à l'adresse contact@lafabriquedelou.fr.





Villeneuve les-Sablons est sur **IntraMuros**

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



• **Mairie et Agence postale:**

Lundi: 14h00 à 17h00
 Mardi: 14h00 à 18h30
 Mercredi: 09h30 à 11h30
 Jeudi: 14h00 à 16h30
 Vendredi: 14h00 à 17h00
 Samedi: 09h30 à 11h30

Tél : 03 44 52 07 05
 Mail : mairie.vls@wanadoo.fr

• **Bibliothèque municipale:**

Mardi : 16H30 - 17H30
 Mercredi : 16h00 - 17h30
 Vendredi : 16h00 - 18h00
 Samedi: 10h00 - 12h00

Tél : 03 44 52 32 92
 Mail: bibliovls@orange.fr

APPLICATION SMARTPHONE INTRAMUROS

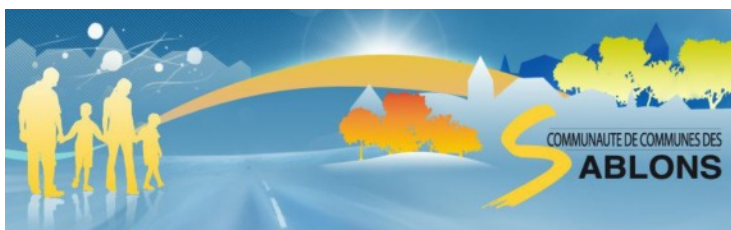
Découvrez les événements de la commune et des alentours, consultez les actualités de la commune (journal), accédez à la page des services, effectuez une alerte.....

Le site Internet <https://www.villeneuve-les-sablons.fr> et l'application mobile INTRAMUROS sont les deux modes de communication de la municipalité.

Les autres sites incontournables:



<http://www.oise.fr>



<http://cc-sablons.com>

Pour tout problème d'assainissement ou d'eau potable, appeler la CCS au 03 44 22 01 60



Région Hauts-de-France

<https://www.hautsdefrance.fr>

LE PETIT VILLENEUVOIS

Directeur de la publication : Christian NEVEU

Rédaction / Maquette / Photos : COMMISSION COMMUNICATION

Com.mairievls@orange.fr — imprimé et distribué par nos soins

Le Petit Villeneuvois est édité tous les trimestres et distribué gratuitement à chaque foyer de Villeneuve les Sablons